

Hoche-Queue : [suite]

Autor(en): **Geoffroy, Auguste**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande**

Band (Jahr): **30 (1892)**

Heft 15

PDF erstellt am: **12.07.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-192889>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern. Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

maine ; et puis qu'il soit *véreux* ou pas, je m'en bats l'œil !

Cette conversation, que je rapporte ici aussi fidèlement qu'il m'est permis de le faire, continua sur le même ton pendant quelques minutes, lorsqu'un des collégiens, tirant subitement de son sac le pauvre bouquin, objet de leurs anxieuses préoccupations, reprit :

— Dis voir, si on y jetait vite un coup d'œil : on a le temps ?

— Bien, si tu veux !

Et de parcourir ensemble, tout en fumant leurs cigarettes, les quelques pages qu'ils auraient dû, à cette heure, parfaitement connaître. Puis après quelques minutes de silence, l'un d'eux indiquant du bout du doigt certain passage :

— C'est ça qui est bœuf, hein !

— Oh ! oui, c'est crétin.

— Bah ! fermons-moi ça, on s'en tirera bien et puis, en se soufflant un peu !...

Ce qui fut dit fut fait. Et arrivés à Lausanne nos jeunes héros de l'étude montèrent gravement le Petit-Chêne.

Aigle, le 29 mars 1892.

C. T.

Le toast.

Les Anglo-Saxons, dit M. Sarcey, ont été formés à l'éloquence par le toast. J'ai assisté à Londres à deux dîners de corporations. Chacun à son tour y a pris la parole, à mesure qu'il était désigné par une sorte d'huissier qui m'a semblé être un maître des cérémonies. Le convive, à l'appel de son nom, se levait, et, sans hésitation, ni trouble, comme si c'était la chose la plus simple du monde, il y allait de son petit speech.

Chez nous, c'est à qui ne parlera pas à la fin d'un dîner ! Ceux à qui incombe cette nécessité s'y préparent avec soin et n'abordent jamais cette sorte de tribune qu'avec une appréhension secrète. J'ai pourtant à cette heure l'habitude de ce genre de discours ; je ne puis m'empêcher de frémir, au bruit du couteau qui frappe sur le verre pour demander le silence.

Et, comme je faisais observer à un Anglais de beaucoup d'esprit cette différence de caractère et d'habitude entre les deux nations : « C'est, me dit-il, que vous, Français, vous voulez absolument mettre de l'esprit dans vos toasts, et l'on n'est jamais sûr d'avoir de l'esprit. Nous, nous ne nous en piquons point. Chacun se lève et dit : Je suis un brave homme, vous êtes de braves gens, je suis content d'avoir dîné avec vous, et je bois à votre santé. Il dit cela ou quelque chose d'approchant, sans embarras ni recherche de bel esprit. »

La concheince.

Vo vo rassoveni bin dè cé bon vilhio

catsimo d'Ostervà qu'on recordâvè quand n'allâvi à l'écoula, et iò y'avâi ellia démanda :

D. Qu'est-ce que la conscience ?

R. C'est le sentiment intérieur de notre âme, et qui nous avertit de notre devoir, qui nous condamne quand nous faisons mal, et qui nous approuve quand nous faisons bien.

L'est bin cein ; mâ lâi a concheince et concheince. C'est tot coumeint lè bovârons : y'ein a que sont adé à verounâ decoutè lè z'ermaillès et que font totès lè virès, et y'ein a dâi z'autre, dâi petits brelurins, que laissent lè vatsès allâ à trèfle à bin à l'espacette su lo vesin, et troupenâ lè tsamps tot frais vouâgni, tandi que s'amusont à accoulhi dâi pierres et dâi bâtons contrè on pomâi savadzo po tâtsi dè déguelhi onna crouë boutsena tota berboula.

Eh bin, lè concheinces ne sont pas non plie totès parâirès. Y'ein a que sont coumeint lè bons bovârons et que ne laissent pas fèrè cein que n'est pas justo ; mâ y'ein a que laissent tot fèrè sein s'einquiettà dâo resto.

Louis ào sergent, qu'étâi la fleu dâi brâvès dzeins, étâi z'u bâirè quartetta tsi Rodo dè la pinta que n'étâi pas 'na crouë dzein, s'on vâo, mâ que rappondâi son vin, à cein que diont, et que trovâvè moïan dè fèrè quaranta pots avoué on sètâi. Coumeint n'javâi nion à la tsambra à bairè quand Louis arrevâ, Rodo restâ po lâi teni compagni quand lâi eut apportâ la quartetta et lo verro, et sè mettiront à dévesâ d'on gaillâ dâo veladzo que vegnâi dè fèrè décret, et qu'arâi pu, se l'avâi étâ on homo dè sorta, ètrè bin à se n'èse, kâ n'étâi pas lè guignons que l'aviont met avau ; mâ c'étâi on bracaillon que n'avâi pas martsî lo drâi tsemin, et tsacon lâi cosâi cein que lâi arrevâvè.

— Vouaique cein que c'est, fasâi lo Louis, dè ne pas avâi bouna concheince ; l'arrevè adé on momeint iò on est pou-nâi ; et quand la concheince no dit qu'on ne dussè pas fèrè oquiè, la faut attiutâ.

— D'accou, se repond Rodo, mâ tot parâi faut pas que le no gravâi dè bin fèrè sè z'affèrès.

L'interrogat.

Dâo teimps dâi z'interrogats, adon que lè menistrès, tandi lo prédzo, interrogâvont du su la chère, mémameint lè z'homo mariâ, cé dè Baulmès démandâvè onna demeindze, à n'on vilhio dè soixante ans :

— Djan-Françoëis ! porriâ-vo derè porquî on a imprimâ la Biblia ?

— Po cein, repond lo vilhio, qu'on n'arâi pas pu liairè su lo papâi bliane.

HOCHE-QUEUE

par Auguste GEOFFROY.

VII

Les voitures qui avaient amené si gaieusement le petit ménage de la mère Bernard à la Maison Forestière l'avaient reconduit au pays natal où le brigadier était enterré près de son père. La veuve partageait son temps entre leurs tombes et le soin de sa vie chétive, finissante. Elle était heureuse, relativement, puisqu'elle appartenait déjà par l'âge et la maladie au monde des morts ; l'époque de sa libération était marquée pour demain et demain c'était, dans sa croyance, le bonheur sans fin, là-haut.

Le *Hoche-Queue* souffrait davantage et de douleurs qu'il lui fallait cacher, que personne n'eût comprises.

Les explications données par Hervé sur la mort du brigadier avaient semblé douteuses au parquet ; ce témoignage de misérable contre une vie exemplaire comme celle du garde Bernard était sans valeur, et on l'arrêta provisoirement. Cependant l'enquête démontra qu'une liaison plus ou moins complète existait entre le forestier et la fille du braconnier, qu'en effet celle-ci ne quittait plus guère la Maison Forestière où elle était traitée en enfant aimée. Le braconnier ignorait certainement ces relations avec des gens qu'il détestait, et témoin surpris d'un entretien familial, avait lâché son coup de fusil par haine et par vengeance.

Après examen sérieux de l'affaire, les magistrats s'en remirent aux dires du *Hoche-Queue* lui-même, ne lui demandant pas de confirmer les faits qui n'avaient existé que dans la cervelle alcoolisée d'Hervé, mais de reconnaître que l'attitude du brigadier et la sienne au moment du coup de feu avait pu tromper son père.

La situation de la malheureuse était atroce. D'un côté, l'échafaud pour le braconnier et l'éternelle qualité de fille d'assassin pour elle, de l'autre, son honneur de vierge souillé et la mémoire de son époux devant Dieu ternie ; d'un côté, la vérité et la délivrance par la disparition de son bourreau, de l'autre, l'erreux, les humiliations et une existence d'esclave.

Ce fut pourtant à ce dernier parti que le *Hoche-Queue* se résigna, en se disant pour légitimer son action et augmenter son courage, que s'il était là, Bernard lui dirait qu'elle avait bien fait. Une fille se sacrifie, mais elle ne tue pas son père, fût-il un monstre.

Elle ne répondit rien aux questions du Procureur de la République, et celui-ci accepta son silence comme un acquiescement.

Hervé fut élargi et rentra dans sa tanière, plus redoutable que jamais, plus cruel encore si possible pour le *Hoche-Queue*.

Seul, je savais ce qu'il fallait penser de la fin mystérieuse de Bernard ; cependant, les autres gardes, tous les gens sérieux ne s'y trompèrent pas, et le mort, comme la mère Bernard, comme le *Hoche-Queue*, conservèrent leur estime. Mais la masse, la masse envieuse et niaise, qui se guide d'après les seules apparences, bava sur la tombe, jeta de la boue sur la mère et souffleta la fille ; tous trois étaient au-dessus d'elle, et ne pouvant les comprendre en haut, elle les tirait dans la boue, en bas, à son niveau.

Bernard ne l'entendit pas ; sa mère était

loin, dans un autre milieu, mais la calomnie fit au *Hoche-Queue* une vie de recluse. Je n'étais pas toujours là, et comme il faut du reste compter avec l'opinion des plus ignorants et des plus vils, je ne la pouvais plus recevoir à la Renardière.

Son martyre dura encore trois ans. Hervé finit comme il devait finir et se noya dans l'étang par une nuit d'hiver ; on ne sut jamais si ivre il y était tombé accidentellement ou s'il s'était suicidé.

Le *Hoche-Queue* ramassa ses frusques, en fit un paquet, et, abandonnant sa prison, partit sans hésiter pour le village de la mère Bernard.

Quand elle eut franchi le seuil de la veuve, elle se mit à genoux, lui raconta son amour et ses souffrances, lui demanda pardon.

La vieille eut un sourire de pitié dédaigneux pour des injures qui ne la pouvaient atteindre ; son héroïque enfant l'avait-elle jamais cru coupable ! Elle eut aussi un baiser pour cette fille si belle, si dévouée, si franche ; s'il l'avait aimée, lui, c'est qu'elle était bonne. Bernard vivant, la mère eût peut-être été jalouse ; Bernard mort, la fille le rappelait. Elles allaient donc être à deux, à deux qui l'avaient aimé, pour en parler, en parler toujours ; ah ! si les morts reviennent, il serait sans cesse à leurs côtés, n'ayant point à partager ses visites entre deux foyers, deux amours.

Le travail du *Hoche-Queue* joint au produit de ses quelques champs, rendit calmes, exempts de soucis et de privations, les derniers jours de la mère Bernard. Leur seul luxe comme leur seule promenade était la tombe du brigadier, dont le marbre blanc se tachait, à nouveau chaque dimanche, de roses rouges ; marbre blanc et roses rouges : virginité, amour et sang.

Quel accueil m'attendait aussi quand j'allais les voir ! Non contentes de me combler de marques d'estime et d'affection sur place, les pauvres femmes me suivaient encore de leur pensée et de leur cœur à Paris. A ma fête, au nouvel-an, j'étais assuré de recevoir une caisse de fleurs, de gibier ou de fruits. Chère mère Bernard ! Joli *Hoche-Queue* ! n'étais-je pas pour elles, par le souvenir que j'en gardais, comme quelque chose de celui qu'elles pleuraient ?

La veuve s'endormit de l'éternel sommeil en bénissant l'ange que son fils lui avait envoyé, d'au-delà la tombe, pour qu'elle attendît patiemment leur réunion au ciel.

(La fin au prochain numéro.)

Boutades.

Une gentille ouvrière, très rangée et très sage, loge sur le même palier qu'un peintre. L'artiste s'est appliqué à dresser ses batteries pour triompher de sa voisine, mais il en a été pour ses frais. Un jour, la jolie fille va frapper à sa porte.

— Monsieur, combien me prendriez-vous pour faire mon portrait ?

— Entrez donc, dit le peintre enchanté de cette bonne aubaine, entrez donc, charmante voisine ; pour vous ce ne sera rien.

— Merci, voisin, c'est trop cher pour moi.

Devant le commissaire de police :

— Enfin, votre belle-mère s'est jetée par la fenêtre, et vous n'avez rien fait pour la retenir.

— Pardon, monsieur le commissaire, je suis descendu à l'étage en dessous pour la rattrapper, mais elle était déjà passée.

Dans un ménage gêné.

Monsieur et madame se prennent de querelle et se jettent à la tête la vaisselle grossière qui charge la table.

Tout à coup, madame s'arrête en poussant un gros soupir :

— Où est le temps, dit-elle, où c'était du sèvres et du vieux bohème que nous cassions !...

Entre mamans :

— Mon fils annonçait de grandes dispositions pour le piano ; je l'ai tellement poussé qu'à sept ans il joue déjà à quatre mains. Et le vôtre ?

— Oh ! madame, le mien ne joue encore qu'à quatre pattes.

Deux marchands de parapluies, après avoir vidé un nombre respectable de demi-litres, s'en vont reprendre leur petit commerce en titubant.

— Chand d'parapluies ! bégaié le premier qui ne peut presque plus parler.

— Moi aussi !... fait l'autre, qui ne peut plus rien dire du tout.

Récit d'un duel :

Comment finit cette querelle ?

— Trois fois chacun ils ont tiré.

Ne se visant qu'à la cervelle,

Les balles n'ont rien rencontré.

Plusieurs bons mots de Déjazet ont fait fortune. C'est elle, par exemple, qui demandait un jour à un médecin qu'elle rencontrait devant une maison où il y avait un enterrement, en lui montrant le cercueil :

— Dites donc, docteur... est-ce que c'est de vous ?

Un soir, au foyer d'un petit théâtre, qui n'était pas celui où elle jouait, un impertinent lui prit la taille. Déjazet se retourna, et, très calme, en se dégageant :

— Vous vous trompez, monsieur, fit-elle, je ne suis pas de la maison.

Et ce trait, qui a vraiment de la délicatesse :

On l'accusait d'être un peu ingrate envers un ami qui lui avait rendu service.

— Il s'en est vanté, dit-elle, nous sommes quittes !

Poule au pot à la Henri IV.

Après avoir nettoyé la poule, coupez-la en dix morceaux, les ailes et les cuisses en deux : de même pour l'estomac ; la carcasse doit faire partie des dix morceaux.

Mettez dans une marmite de terre 400 grammes de lard fumé, une cuillerée d'huile, oignons entiers, bouquet garni et un fort assaisonnement ; déposez sur ce fond votre poule, faites roussir, ajoutez quatre tomates hachées, mouillez à couvert avec vin rouge, demi-verre de cognac, quatre carottes ; couvrez la marmite et cuisez deux heures à petit feu. Servez la marmite sur la table, entourée d'une serviette.

Le paysan n'est pas plus gourmand.

Blessures. — La feuille de cassis, verte, hachée et pilée, est excellente pour cicatriser les blessures et en prévenir l'ulcération. Elle contient un suc astringent et antiseptique, qui est plus efficace que l'eau de Saturne et que le phénol. Si elle sèche, on la fait bouillir dans l'eau, puis on réduit la décoction et on l'applique aux mêmes usages.

Mot de la charade de samedi :

Récrimination. — Ont deviné : MM. Ch. Zehnder, à Paris ; — Delessert, Vufflens ; Nicole, Collombier ; — Orange, G. Duparc et H. Piguet, Genève ; — A. Tanner, Bulle ; — Tinenbart, Bevaix ; — Willaret, Wintherthour ; — Wagner-Hofer, Lausanne ; — Amiguet, Gryon ; — Chapuis-Faucherre, Moudon ; — Guillermot, Clarens ; — E. Bonnet, Chambésy ; — Reuteiler, Gyon ; — Décosterd, Vevey ; — Schmidt, Vaux. — La prime est échue à M. Amiguet, à Gryon. — Les primes en retard seront expédiées sous peu.

THÉÂTRE. — Dimanche 10 avril, à 8 heures, pour la clôture de la saison d'hiver et les adieux de la troupe, avec le concours de Mme *Daumerie-Scheler* du Théâtre Français de Londres.

Les Rantzau

drame en 4 actes, par Erckmann-Chatriain. Le spectacle commencera par *Gringoire*, comédie en 1 acte par Th. Banville.

L. MONNET.

FAVEY, GROGNUZ ET L'ASSESEUR

A L'EXPOSITION UNIVERSELLE ET A LA FÊTE DES VIGNERONS.

Orné de nombreuses vignettes.

En vente au bureau du *Conteur Vandois* et dans toutes les librairies. — Prix 2 fr.

PARATONNERRES

Installations sur constructions de tous genres. Système perfectionné. Grande spécialité ; nombreuses références.

L. FATIO, constructeur, à LAUSANNE

ACHAT ET VENTE DE FONDS PUBLICS

Actions, Obligations, Lots à primes.

Encaissement de coupons. Recouvrements.

Nous offrons net de frais les lots suivants : Ville de Fribourg à fr. 13,25. — Canton de Fribourg à fr. 27,50. Communes fribourgeoises 3 % différé à fr. 48,25. — Canton de Genève 3 % à fr. 104. — De Serbie 3 % à fr. 81. — Bari, à fr. 60. — Barletta, à fr. 39. — Milan 1861, à fr. 39. — Milan 1866, à fr. 12. — Venise, à fr. 25,50. — Ville de Bruxelles 1886, à fr. 102,50. — Bons de l'Exposition, à fr. 6. — Croix-blanche de Hollande, à fr. 14,25. — Tabacs serbes, à fr. 13,50. *Port à la charge de l'acheteur. Nous procurons également, aux cours du jour, tous autres titres.* — J. BIND & Co, Ancienne maison J. Guilloud. — 4, rue Pépinet, Lausanne. — Succursale à Lutry. — Téléphone. — Administration du *Moniteur Suisse des Tirages Financiers.*

LAUSANNE. — IMPRIMERIE GUILLOUD-HOWARD.